

2026/52

NB

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

**SEANCE DU 30 MARS 2026**

L'an deux mille vingt six et le trente mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal située parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Nicolas BARTHE, Maire.

Date de la convocation :	Présents : Nicolas BARTHE, Laurent LOPEZ, Aurélie PASTOR-BARNEOUD, Eric GARAVINI, Christine MALET, Thierry SEGARRA, Stéphanie GOMEZ, Eric BOSQUE, Hélène GODET-BARRATIER, Serge CIVIL, Pascale MICHEL, Béatrice BAILLEUL, Jean-Marie MARTIN – RODRIGUEZ, Isabel COSTE-REYES, Patrice PASTOU, Sandra LEBLANC-FERRER, Sébastien DAUDE, Audrey CALVET, Philippe BOUILS, Noureddine KOURDAN, Virginie VILA, Sandrine RABASSE, Fabrice SCHORDING, Rudy KLEIN, Laurette NARANJO, Martial MIR, Sabrina BEDOYA-HADJAB, Michel GAILLARD, Marie-Bénédicte ANDRE Secrétaire de séance : Laurent LOPEZ
24/03/2026	
Nombre de conseillers :	
En exercice : 29	
Présents : 29	
Votants : 29	

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2026

Laurent LOPEZ expose,

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, (NOTRe) crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités territoriales et complète les règles relatives au débat d'orientations budgétaires (DOB).

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales (bloc communal), le maire présente au conseil municipal un rapport. Ce rapport donne lieu à un débat en conseil municipal. Le Code général des collectivités territoriales par son article D.2312-3 résultant du décret n°2016-841 du 24 juin 2016, précise le contenu, les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel s'appuie le débat d'orientations budgétaires.

Ainsi, pour les communes d'au moins 3 500 habitants, ce rapport doit comporter :

- ✓ Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement;
- ✓ La présentation et les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement;
- ✓ Des informations relatives à la structure et la gestion de la dette et les perspectives pour le projet de budget.

Les orientations susvisées devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute et nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Il est pris acte du débat d'orientations budgétaires par une délibération spécifique de l'assemblée délibérante, comme en disposent les articles L.2312-1, L.3312-1 et L.4312-1 du Code général des collectivités territoriales. Cette délibération, doit faire l'objet d'un vote de l'assemblée délibérante.

Ainsi par son vote, l'assemblée délibérante prend non seulement acte de la tenue du débat mais également de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le débat d'orientations budgétaires.

Après avoir rappelé les obligations réglementaires, Laurent LOPEZ présente le rapport d'orientations budgétaires et invite les élus à passer au débat d'orientations budgétaires.

L'ensemble du conseil municipal **PREND ACTE** du débat d'orientations budgétaires.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le conseil municipal par 27 voix pour et 2 abstentions (Monsieur GAILLARD, Madame ANDRE),

VOTE les orientations budgétaires sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

DIT que cette délibération et le rapport seront transmis à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales et publiés au recueil des actes administratifs de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
Délibération rendue exécutoire par publication ou notification
à compter du **02.04.2026**.....

Fait à Toulouges, le 31 mars 2026

Le Secrétaire



Laurent LOPEZ



Le Maire,



Nicolas BARTHE

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, toute personne intéressée peut contester la légalité de la présente décision dans les deux mois qui suivent la date de publication sous format électronique pour les actes réglementaires et les actes ni réglementaires et/ou sa notification pour les seuls actes individuels.

A cet effet, elle peut saisir le Tribunal administratif de MONTPELLIER (espace Pitot, 6 rue Pitot, 34063 MONTPELLIER CEDEX 02) d'un recours pour excès de pouvoir. Elle peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision et/ou d'un recours hiérarchique le représentant de l'Etat dans le département. Cette démarche proroge le délai de recours contentieux qui doit alors être reconduit après l'écoulement d'un délai de deux mois suivant la réception de ce recours. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut décision de rejet implicite. Toutefois, lorsqu'une décision explicite de rejet intervient avant l'expiration de cette période, elle fait à nouveau courir le délai de recours.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Acte mis en ligne le **02.04.2026**.....



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Conseil Municipal
lundi 30 mars 2026


Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le 02.04.2026

ID : 066-216602136-20260331-DELIB20260323-DE





Ce débat est l'occasion de présenter la situation financière de notre commune dans un contexte encore lié aux guerres en Ukraine, Israël/Palestine et maintenant en Iran, la situation internationale reste donc tendue. Il permet aussi d'analyser une année de mesures et de choix d'investissement de l'équipe majoritaire.

- Dans un premier temps nous présenterons les grandes orientations données par le projet de loi de finances 2026 (PLF 2026).
- Puis nous nous attarderons sur la situation financière de notre collectivité, avec un rappel des chiffres du **compte administratif 2025 et un zoom sur la dette** de notre commune.
- Et enfin nous verrons **quelles orientations budgétaires sont proposées pour 2026** :
 - ✓ Politique en matière de dépenses et de recettes
 - ✓ Zoom sur le plan pluri annuel d'investissement



ELEMENTS de CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE INTERNATIONAL ET ZONE EURO

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le



ID : 066-216602136-20260331-DELIB20260323-DE

VILLE DE TOULOUGES

Monde : croissance mondiale résiste malgré de multiples chocs

- Pour les deux prochaines années, la croissance mondiale sera en léger ralentissement, à 2,9 % en 2025 et 2,8 % en 2026, après 3 % en 2024. Cela reste une performance remarquable alors que l'activité fait face à de nombreux chocs, à commencer par la hausse des droits de douane de l'administration américaine.
- Aux États-Unis, l'activité ralentirait à 1,8 % en 2025 et 2026, après 2,8 % en 2024, un rythme qui reste néanmoins soutenu. En zone euro, la croissance est attendue à 1,3 % cette année et serait quasi inchangée en 2026 (1,2 %), même si celle-ci ferait face à des forces contraires (relance de l'investissement en Allemagne, impact négatif des droits de douane). Au Royaume-Uni, la croissance serait proche de celle observée en zone euro (1,4 % en 2025 et 1,2 % en 2026). En Chine, l'activité resterait autour de 5 % (5 % en 2025 et 4,8 % en 2026), malgré les droits de douanes US.
- Côté politique monétaire, la Réserve fédérale américaine poursuivrait son cycle de baisses de taux, tandis que la BCE s'arrêterait à 2 %. La BCE considère ainsi qu'elle est « bien positionnée » pour faire face aux différents chocs, ce qui justifie un statu quo à 2 %. La Banque d'Angleterre continuerait son cycle de baisse de taux mais à un rythme prudent compte tenu d'une inflation toujours élevée. Aux États-Unis, la Fed a entamé son cycle de baisses de taux en septembre 2025, et celui-ci se poursuivrait jusqu'en avril 2026 pour un taux terminal à 3 % (borne haute des taux Fed Funds) sur fond de ralentissement du marché du travail et malgré des risques inflationnistes liés aux droits de douane.

- **Le contexte européen : une croissance disparate**

- La croissance en zone euro s'établirait à 1,3 % en 2025 puis 1,2 % en 2026 après 0,8 % en 2024. Une partie de la bonne performance de la croissance en zone euro traduit une anticipation des droits de douanes américains, avec une forte hausse des exportations de biens européens vers les États-Unis au 1er semestre 2025.
- La croissance européenne est quant à elle « tirée » par les pays du Sud de l'Europe, avec une croissance attendue à 2,9 % en Espagne. La croissance française résiste malgré l'incertitude politique (+0,9 %), alors que l'activité reste faible en Allemagne (0,3 %) et en Italie. L'année prochaine, la croissance allemande redémarrerait (+1,3 %) sous l'effet d'un plan de relance massif, qui bénéficierait à l'ensemble de la zone euro.
- L'inflation resterait en moyenne légèrement au-dessus de la cible de la BCE cette année, à 2,1 %, avant de fléchir plus nettement l'année prochaine à 1,7 %, sous les effets cumulés de l'appréciation de l'euro et de la baisse des prix du pétrole et du gaz. L'inflation hors énergie et alimentation resterait un peu supérieure à 2 %, avec une inflation des services toujours élevée dans certains pays et notamment en Allemagne où le salaire minimum est attendu en hausse de 14 %.
- Le déficit public de la France la place au 25ème rang sur 27 en 2024 avec un déficit de -5,8% du PIB devrait se situer à -5,4 % pour 2025.

Le contexte national : une activité économique résistante à l'instabilité politique

- Les banques prévoient une croissance de 0,9 % en 2025 et 1,0 % en 2026. La croissance française a été particulièrement dynamique au 3ème trimestre 2025 (+0,5 % T/T) notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres.
- L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.
- La Caisse d'Épargne prévoit une inflation (IPCH) de 1,0 % en 2025 et de 1,7 % en 2026, après 2,3 % en 2024. L'inflation française est la plus faible de la zone euro (à l'exception de Chypre), celle-ci ayant été tirée à la baisse par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15 % en février 2025.
- L'inflation française resterait modérée en 2026, ce qui s'explique par la baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro, la modération des salaires dans un contexte de ralentissement de l'emploi et de croissance légèrement sous le potentiel³.
- Cependant, le climat de l'emploi se dégrade dans l'hexagone. Au troisième trimestre 2025, l'emploi salarié privé a diminué de 0,3 % après +0,2 % au trimestre précédent. Sur un an, l'emploi salarié privé a baissé de 0,5 % par rapport à l'année précédente (-112 100 emplois). Il s'agit du 4ème trimestre consécutif de baisse d'une année sur l'autre après près de quatre ans d'augmentation (les emplois privés restent 1 million au-dessus de leur niveau du quatrième trimestre 2019).
- Les salaires horaires ont légèrement ralenti à 2 %, après 2,5 % au 1er trimestre.
- Le taux de chômage est resté stable au 2ème trimestre 2025 à 7,5 %. Il augmenterait légèrement en 2026, à 7,6 %.



Loi Finance 2026

Le PLF 2026 a été adopté par l'Assemblée nationale le 30 Janvier, après engagement de la responsabilité du gouvernement de Sébastien LECORNU avec utilisation d'un 49.3. La loi a été promulguée le 19 février 2026. Elle a été publiée au Journal officiel du 20 février 2026.

Ainsi, la priorité majeure est de ramener le déficit public à 134,6 milliards d'euros, pour une part de dette publique qui s'élèverait à 118 % du PIB.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

ID : 066-216602136-20260331-DELIB20260323-DE





Mesures relatives aux collectivités locales :

- Les collectivités locales sont associées aux efforts de maîtrise du déficit public (participation attendue 2 milliards d'euros en 2026).
- La **taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)**, dont le coût est supporté par les collectivités pour chaque tonne de déchet enfoui ou incinéré, va augmenter annuellement jusqu'en 2030.
- La dotation globale de fonctionnement (DGF) n'est quant à elle ni réduite ni revalorisée. Elle est maintenue à son niveau de 2025.

Mesures relatives aux collectivités locales

FACTVA:

Contrairement à la tentative avortée du PLF 2025, il n'est plus question de réduire le taux de reversement à 14,850% au lieu de 16,404% du FACTVA. Mais des mesures de restriction sont prévues avec des contreparties limitées comme l'abandon de l'éligibilité des dépenses de fonctionnement précédemment admises : voirie, bâtiments, cloud...

Réduction du Fonds vert:

La réduction du Fonds vert passera à 840 millions d'euros en 2026
Rappel de 2,5 milliards en 2024 à 1,15 milliards d'euros, au grand dam des associations d'élus qui déplorent cette ponction de plus de 60 % alors que l'Etat leur demande d'investir pour la transition écologique ;

Augmentation des cotisations des employeurs publics à la CNRACL:

Continuité de l'augmentation de 3 points du taux de cotisation des employeurs territoriaux à la Cnracl jusqu'en 2028 soit 1,2 Milliards d'euros. Pour la Ville de Toulouse cela représente 60 000 € / an ,

Impact sur les agents (pour rappel) :

Depuis 2025 les indemnités journalières versées aux agents sont calculées sur 90 % de leur traitement indiciaire et non plus 100 %.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

ID : 066-216602136-20260331-DELIB20260323-DE



BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

VILLE DE TOULOUGES

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE : REDRESSEMENT mais FRAGILITE

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 -2025 R/D REELLES et hors Rat.					
	2021	2022	2023	2024	2025
RECETTES Fonct	6 391 238	7 994 136	8 493 283	9 676 585	9 367 436
DEPENSES Fonct	5 939 372	6 949 638	7 577 874	9 313 611	9 115 714
PERSONNEL	3 698 709	4 715 874	5 028 992	5 495 580	5 730 254
EXCEDENT BRUT	451 866	1 044 498	915 409	362 974	251 722
DEPENSES INV	1 813 986	2 354 552	3 696 751	2 030 858	2 192 972
RECETTES INV	1 631 052	1 092 282	3 128 100	3 886 147	2 151 604
EMPRUNT(Nvx)	200 000	500 000	500 000	950 000	1 200 000
RESULTAT DE CLOTURE 002	580 744	794 315	816 539	749 938	1 001 659

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le



ID : 066-216602136-20260331-DELIB20260323-DE

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE : SUITE

PRECISIONS SUR LES RESULTATS 2022/2023/2024/2025

EBF

RAPPEL : 1 062 661 € des dépenses et recettes exceptionnelles dues aux opérations antérieures, soldes des budgets annexes et actualisation en 2022 2023 et 2024 (fin) 552 000 € de cessions immobilières en 2024 et 302 860 e en 2025

Remboursement de la dette en capital
2026 * avec les 3 prêts réalisés en 2025 (1 200 000 €)
avec 1^{er} échéance en 2026

451 866 € en 2021	451 866 € en 2021
1 044 498 € en 2022	1 044 498 € en 2022
915 409 € en 2023	915 409 € en 2023
691 108 € en 2024	691 108 € en 2024
553 858 en 2025	553 858 en 2025
461 589 € en 2021	461 589 € en 2021
440 140 € en 2022	440 140 € en 2022
430 679 € en 2023	430 679 € en 2023
433 999 € en 2024	433 999 € en 2024
412 947 € en 2025	412 947 € en 2025
449 596 € en 2026 *	449 596 € en 2026 *

- RAPPELS subventions au CCAS:
- 451 000 € en 2022 - 417 000 € 2023
- 500 000 € en 2024 - 400 000 € en 2025

VILLE DE TOULOUGES

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le



ID : 066-216602136-20260331-DELIB20260323-DE

➤ **Sur les 3 dernières années, notre commune a généré une Capacité d'Auto Financement (CAF) Nette certes faible mais qui est un fort redressement par rapport aux années 2018-2020, tout en maintenant un haut niveau d'investissement sur opérations à 1,7 M€ par an. Les cessions immobilières réalisées en 2025 sont de l'ordre de 303 555 € (Cave Duval 180 000€, Terrain Maison de santé 120 690 €) Pour 2026 les cessions sont estimées à 321 500 € (terrain projet Z5 313 500 € et terrain Rosello 7 800 €).**

➤ **Le redressement engagé avec une hausse inévitable de l'impôt en 2021 et une intégration de tous les budgets annexes en 2022 et 2023 a permis d'inverser ce processus et d'augmenter notre CAF de :**

- **126 000 € pour 2020 et – 59 000 € pour 2021, + 857 000 € en 2022 + 563 155 2023,**
+ **257 000 € € en 2024 et 140 000 € en 2025,**

les résultats 2023 et 2024 nous permettant d'afficher une CAF nette positive sont issus d'opérations exceptionnelles qui ne reflètent pas notre besoin d'épargne.

➤ **Le recours à la dette reste donc indispensable, à cause de notre faible capacité d'autofinancement, ceci avec un montant d'emprunts de 950 000 € en 2024 et trois emprunts d'un montant 1 200 000 € réalisés par anticipation en 2025 (Taux Fixes : de 3,24 à 3,50).**

➤ **Les grands projets structurants bien subventionnés (Etat, Région, Département, Fonds Verts et PMM) débuté en 2025, se poursuivront en 2026 avec les travaux de la Distillerie, l'acquisition de locaux de la Maison de santé, la continuité du plan Lumière Objectif 2 ainsi que le projet France 98.**

PLAN PLURI ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2022-2026

GRANDS PROJETS, EQUIPEMENT DES SERVICES et

QUALITÉ DE VIE DES TOULOUGIENS

L'année 2026 est l'année de la Distillerie et des aménagements du cœur de ville

- **Le projet de la Distillerie Place Abelanet : 2,5 M d'euros pour la tranche « bâtiments, dojo, salles associatives et espace social »**

Et rappel Étude Maîtrise d'œuvre (MOE) Place Abelanet : 100 000 €

- **Un espace urbain sécurisé, partagé et entretenu au quotidien :**

Travaux de voirie en direct par la commune : 272 000 € en 2026 (Dégâts tempête Nils estimés a 160 000 €)

- **Des bâtiments communaux de qualité : 384 000 €**

Entretien des bâtiments communaux : écoles, crèche, restaurant scolaire, centre de loisirs, PIJ, CTM, Clairfont et Eglise (Dégâts tempête Nils estimés a 160 000 €)

Sécurisation & modernisation informatiques & Réseau VPN & téléphonie IP tranche 2 : 60 000 €

- **Le sport pour tous : 53 000 €**

Vestiaires terrain de rugby, clôture stade de Foot, installation panneau d'affichage numérique

- **Projet France 98 : 527 000 €**

VILLE DE TOULOUGES

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

ID : 066-216602136-20260331-DELIB20260323-DE



- **Redonner toute sa place à l'arbre et aux espaces naturels :**
- Travaux en régie** (dont espaces verts) : 56 000 euros (travaux abattage et replantation dus à la tempête Nils)
- **Des structures de services publics et éducatives modernisées et sécurisées : 177 000 €**
 - dont 18 000 pour le restaurant scolaire, 22 000 € pour les écoles ; 19 000 € pour la médiathèque, 38 000 € Aish, Pij et Crie, 45 000 € pour le Théâtre, 35 000 € pour la crèche
- **Une stratégie pour le logement des jeunes, des familles et des seniors :**
- Réserve foncière** et solde acquisition EPFL dont MDC : 293 000 euros
- Participation loi SRU : 76 000 euros en 2024 et 2025 et estimée à 80 000 € pour 2026
- **Investir pour la sécurité des Toulougiens :**
- Acquisition équipement et caméras pour la Police Municipale:** 3eme Tranche 30 000 € en 2026 ---
- Rappel 1^{er} Tranche : 60 000 € engagés en 2022 dont 50 000 € de caméras en réalisation en 2023 et 10 000 € en 2024.
- 2eme tranche 50 000€ engagés en 2025 dont 6 000 € réalisés en 2025, 44 000€ inscrits en RAR 2025
- **Equipements des services dont véhicules : 56 000 € (véhicules CTM)**
- **Investir pour la santé des Toulougiens : 783 000 € (Maison de santé)**

PLANIFICATION DES GRANDS PROJETS

- 2025/2026 : place Abelanet – T2 – Dojo Salles Plan Lumière objectif 2
- 2026/2027 : livraison place Abelanet – T2 Amélioration énergétique des bâtiments communaux
- 2026/2027 : projet France 98 et installation Maison de Santé

VILLE DE TOULOUGES

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

ID : 066-216602136-20260331-DELIB20260323-DE



LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2026

- **Gel des taux de fiscalité** et notamment de la taxe foncière sur les propriétés bâties (FB), suite à l'augmentation de 2021 et à la réforme de la fiscalité portant le taux de FB à 42,93 %.
- Le coefficient de revalorisation des **valeurs locatives fixé par l'Etat est 0,8 %** contre 1,7 € en 2025 ; contre 3,9% en 2024 ; 7,1% en 2023, 3,4% en 2022 ; + 0,2 % en 2021 (1,9% en 2020 et 2,2% en 2019),
- **Les produits perçus par la Ville :**
 - 113 000€ au chapitre 013 (Remboursement charges de personnels)
 - 1 065 000€ au chapitre 70 (augmentation des recettes suite à dissolution du BP du Restaurant scolaire)
 - 5 717 000€ au chapitre 73 Impôts et taxes.
 - 2 080 000 € au chapitre 74 Dotations, au même niveau que 2025, dans l'estimation d'un maintien des niveaux des dotations de l'Etat
 - 250 000 € au chapitre 75 (loyers et Legs Barrere)

➤ En section de fonctionnement : amélioration et perspectives

- ✓ En 2026, **les recettes fiscales** de fonctionnement devraient être marquées par une faible dynamique des bases (+0,8% des VL), **un choix politique de gel de la fiscalité de notre taux de taxe foncière ; une augmentation mesurée des tarifs et des services offerts à la population hors actualisation .**
- ✓ Ces choix en matière de recettes nous imposent parallèlement une rigueur accrue sur **les dépenses** de fonctionnement, l'objectif étant de **stabiliser les charges à caractère général (011) ainsi que les charges de personnel (012). Les départs à la retraite, la mobilité interne et externe, les recrutements en remplacement ciblés** impacteront aussi le fonctionnement 2026.
- ✓ Intégration à compter du 1^{er} Janvier 2026 du Budget annexe du restaurant scolaire sur le Budget principal de la commune.
- ✓ De plus, la subvention 2026 au CCAS devra être maintenue afin de poursuivre **l'amélioration qualitative et réglementaire des structures CCAS et SAD** (aides à domicile) ainsi que son programme d'investissement et de rénovation des structures (subvention Commune au CCAS : 360 000 € en 2021 ; 451 000 € en 2022 et 451 000 € en 2023 ; 500 000 € en 2024 et 400 000 € en 2025)
- ✓ Pour 2026, 500 000 € sont prévus, avec pour objectif de réaliser le même montant de subvention quand 2025 à savoir **400 000 €.**

➤ **En section d'investissement :**

- ✓ En 2026, Toulouse verra la continuité de plusieurs projets importants:
 - Finalisation des travaux espace Abelanet
 - Installation Maison de Santé
 - Programme global France 98
- ✓ Ventes et acquisitions foncières pour le logement social en partenariat avec l'EPFL et l'ESH Perpignan Habitat;
- ✓ Parallèlement à ces projets structurants, la ville poursuit l'équipement de ses services et l'entretien de son patrimoine.
- ✓ En cette année d'élection municipale et au contexte international si particulier, la ville n'exclut pas l'inscription de nouveaux projets, s'ils peuvent être fortement subventionnés par les diverses institutions (Etat, Région Occitanie, Conseil départemental et Pmcu).
- ✓ La Ville s'est fixée pour objectif de ne pas réaliser d'emprunt sur l'année 2026, tout en maintenant un niveau élevé de travaux d'investissement

**- TOTAL INVESTISSEMENT
PROJETS STRUCTURANTS ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE
4,2 M d'EUROS**

VILLE DE TOULOUSE

➤ **En section d'investissement voirie et réseaux :**

- Suite à la tempête Nils (Février 2026) une enveloppe de 160 000 € est prévue pour la réfection des voiries communales et chemins ruraux.
- Les travaux de voirie financés sur nos enveloppes de droits à tirages voirie auprès de PMM (387 000 €) devraient débuter courant 2026 par l'avenue du stade et se poursuivront en 2027 par le boulevard de Clairfont avec dans un premier temps la réalisation des travaux sur les réseaux humides et dans un deuxième temps la réfection de la voirie.
- Finalisation du Plan Lumière Objectif 2, 315 000 € avec le changement en LED d'une majorité du parc de l'éclairage public de la ville,



ZOOM SUR LA DETTE

- Cf dossier ORFEOR

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

ID : 066-216602136-20260331-DELIB20260323-DE





Nous vous remercions de votre attention

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

ID : 066-216602136-20260331-DELIB20260323-DE



VILLE DE TOULOUGES

Parc de Clairfont BP 6 66350 Toulouges - Tél. 04 68 56 51 11 - Fax : 04 68 55 09 08 - www.toulouges.fr -

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le



ID : 066-216602136-20260331-DELIB20260323-DE

Synthèse de votre dette au 31/12/2025

Votre contact : Philippe MIDOU, Directeur de mission, 06 09 26 38 57

Document réalisé le : 20/02/2026

Périmètre analysé : Budget Principal

SITUATION GÉNÉRALE

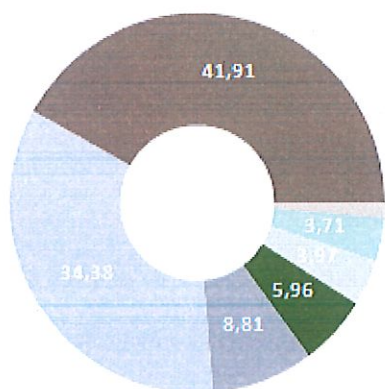
Votre dette, en date du 31/12/2025, comporte 18 emprunts pour un encours de 5 036 744,78€.

	31/12/2024	31/12/2025	Evolution exercice
Encours	4 249 036,45	5 036 744,78	↑
Nombre d'emprunts	18	18	→
Disponible ligne de trésorerie	300 000,00	0,00	↓
Durée résiduelle	8 an(s) 11 mois	14 an(s) 8 mois	↑
Vie moyenne résiduelle	5 an(s) 10 mois	7 an(s) 5 mois	↑
Taux moyen annuel	2,45%	1,93%	↓
Taux actuariel résiduel (TAR)	1,31%	1,65%	↑
Taux de marché *	2,08%	2,67%	↓
Marge moyenne	1,13%	0,94%	↓

* Taux de marché de même durée résiduelle en amortissement annuel constant. Taux hors marge en base exact/360

Les partenariats bancaires sont assez diversifiés, avec 7 établissements présents dans votre encours.

En %

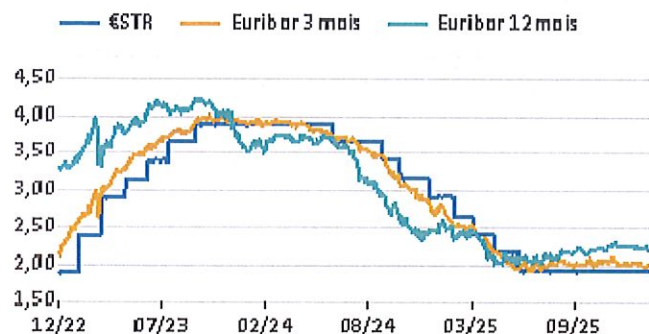


Banque	Capital restant dû au 31/12/2025	%
La Banque Postale	2 110 775,70	41,91%
Crédit Mutuel	1 731 670,11	34,38%
Arkéa Banque	443 750,00	8,81%
Crédit Agricole CIB	300 008,00	5,96%
Banque Populaire	200 000,00	3,97%
Caisse d'Epargne	186 666,70	3,71%
Banque des Territoires	63 874,27	1,27%
Total	5 036 744,78	100,00%

Synthèse de votre dette au 31/12/2025

CONTEXTE DE MARCHÉ

Taux court terme



Taux long terme



Taux européens		Taux de refinancement		Taux internationaux	
	Valeur au 19/02/2026		Valeur au 19/02/2026		Valeur au 19/02/2026
CMS 5 ans	2,4400%	BCE	2,15%	JJ USD (SOFR)	3,71000%
CMS 10 ans	2,7700%	FED	3,75%	JJ GBP (SONIA)	3,72770%
€STR	1,9330%	BNS	0,00%	JJ CHF (SARON)	-0,04395%
Euribor 3 mois	2,0060%	BoJ	0,75%	JJ JPY (TONAR)	0,72800%
Euribor 12 mois	2,1980%	BoE	3,75%	€STR	1,93300%

NOTRE ANALYSE AU 19/02/2026

- Comme attendu par les marchés, la FED a baissé le 10 décembre son taux de refinancement de 0,25%, amenant ce dernier dans la tranche [3,50%;3,75%]. La FED justifie cette baisse par un niveau d'inflation certes élevé mais stable, et un marché de l'emploi en dégradation. Pour 2026, la projection médiane des FED Funds pour 2026 est à 3,4%, ce qui reviendrait à une seule baisse. La Banque d'Angleterre a également baissé son taux de refinancement à 3,75% le 18 décembre, tandis que la BCE et la BNS ont maintenu une politique stable.
- La Banque du Japon a augmenté ses taux de 0,25%, amenant le taux de refinancement à 0,75% alors que l'inflation nippone demeure élevée et que le gouvernement prévoit une politique budgétaire expansionniste en 2026.

Les mouvements restent limités sur les taux courts, alors que la BCE maintient le cap de sa politique monétaire.

- L'Euribor 3 mois évolue entre 2,00% et 2,10%.
- L'Euribor 12 mois est proche de 2,25%.

Les taux longs sont en nette hausse en décembre, tirés par les perspectives de croissance en Allemagne.

- Le CMS EUR 10 ans prend un peu moins de 20pbs, à 2,93%. Sur l'ensemble de l'année 2025, le taux de *swap* 10 ans est passé de 2,39% à près de 3,00%.
- Le CMS EUR 30 ans augmente de 20pbs également, à 3,25% fin décembre. Le taux à 30 ans est ainsi monté de près de 1% sur l'exercice 2025.

Quelques éléments de bilan au terme de l'année 2025 :

- Le taux de couverture est resté proche de 2024, avec un peu moins de 430% en moyenne, avec toutefois de fortes disparités : les petites collectivités (moins de 10 000 habitants) présentent une couverture proche de 300%, en net recul, tandis que les collectivités de taille moyenne (20 à 100 000 habitants) voient leurs taux de couverture progresser.
- Les conditions financières sont restées assez onéreuses. Le taux moyen retenu à 20 ans est ressorti à 3,56%. Sur 25 ans, ce dernier ressort à 3,75%.
- Les marges sur Euribor 3 mois sont également restées onéreuses, autour de 1,00% (0,98% sur 20 ans, 1,04% sur 25 ans). Face à ce niveau élevé, le Livret A proposé notamment par la Banque des territoires, a été particulièrement attractif.

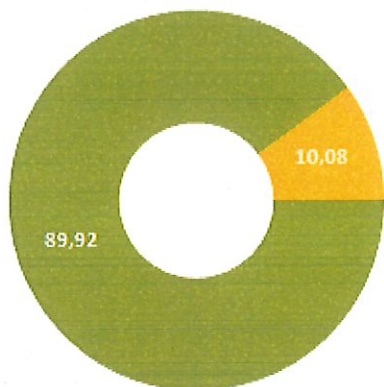
Pour aller plus loin : note de conjoncture hebdomadaire [e-marchés@](#) ou sur [PerfOrm](#) module Salle des marchés

Synthèse de votre dette au 31/12/2025

STRUCTURE PAR TYPE DE TAUX

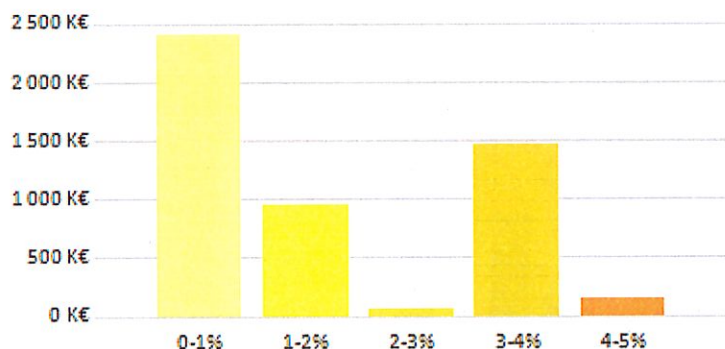
La dette présente le risque de taux suivant :

En %



Type de taux	Capital restant dû au 31/12/2025	%
Fixe	4 529 120,51	89,92
Euribor 3 mois	507 624,27	10,08
Total	5 036 744,78	100,00

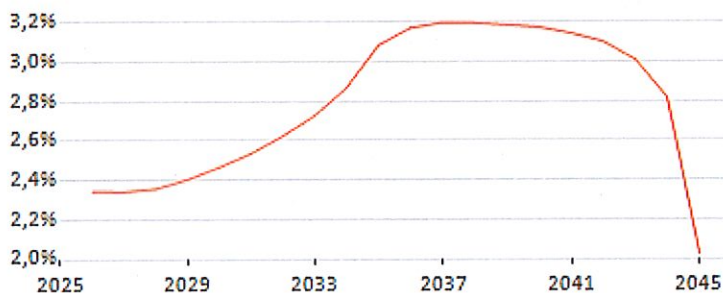
Vos emprunts se répartissent dans les tranches de taux actuariel résiduel (TAR) de la façon suivante, pour un TAR global de 1,65%



Tranche de taux	Capital restant dû au 31/12/2025	%
0-1%	2 400 956,99	47,67%
1-2%	958 371,67	19,03%
2-3%	63 874,27	1,27%
3-4%	1 473 541,83	29,26%
4-5%	140 000,02	2,78%
Total	5 036 744,78	100,00

Sur les années à venir, selon les informations contenues en base, le taux moyen de votre dette évoluerait ainsi :

Taux moyen prospectif



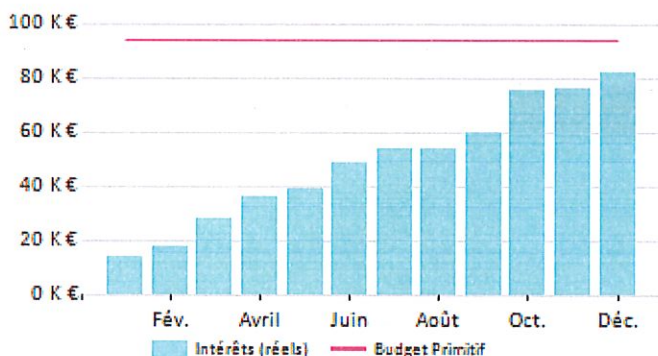
Synthèse de votre dette au 31/12/2025

SUIVI BUDGETAIRE 2025

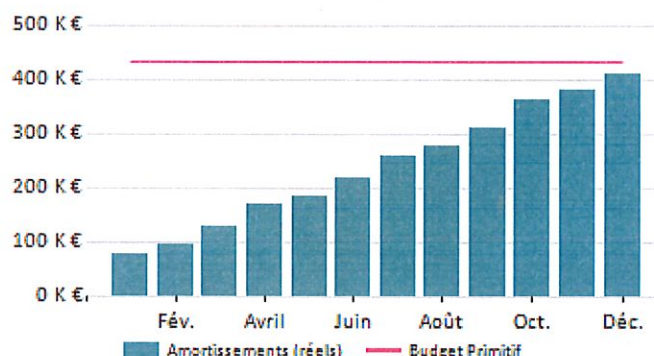
Votre situation au regard des inscriptions budgétaires de l'exercice 2025 est la suivante :

- Pour la charge d'intérêts : inscription de 94 280,00€ pour une dépense de 82 113,30€ soit un **excédent de 12 166,70€**.
- Pour le remboursement en capital : inscription de 433 700,00€ pour une dépense de 412 291,67€ soit un **excédent de 21 408,33€**.

Conso. budgétaire sur les intérêts de l'année 2025

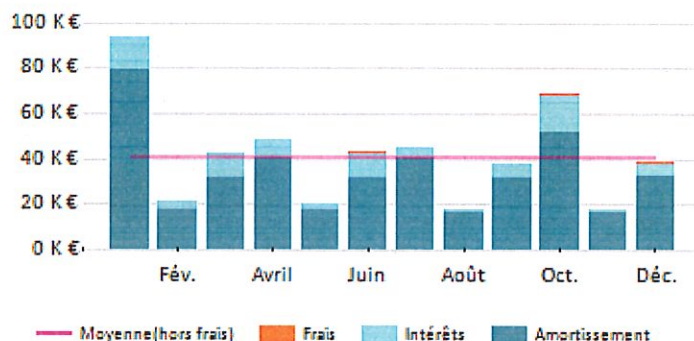


Conso. budgétaire sur les amortissements de l'année 2025



La répartition mensuelle des échéances donne le résultat suivant :

Echéancier mensuel



Mois	Amortissement	Intérêts	Frais	Mensualités	Dont swap
Janvier	79 213,99	14 296,81	0,00	93 510,80	0,00
Février	17 552,08	3 840,40	0,00	21 392,48	0,00
Mars	32 237,12	10 135,07	0,00	42 372,19	0,00
Avril	40 573,69	7 908,50	0,00	48 482,19	0,00
Mai	17 552,08	3 240,69	0,00	20 792,77	0,00
Juin	32 256,82	9 831,45	1 425,00	42 088,27	0,00
Juillet	40 642,35	4 565,52	0,00	45 207,87	0,00
Août	17 552,08	329,20	0,00	17 881,28	0,00
Septembre	32 276,56	6 156,38	0,00	38 432,94	0,00
Octobre	52 586,48	15 437,29	1 000,00	68 023,77	0,00
Novembre	17 552,08	291,10	0,00	17 843,18	0,00
Décembre	32 296,34	6 080,89	100,00	38 377,23	0,00
Total	412 291,67	82 113,30	2 525,00	494 404,97	0,00

Synthèse de votre dette au 31/12/2025

BUDGET 2026

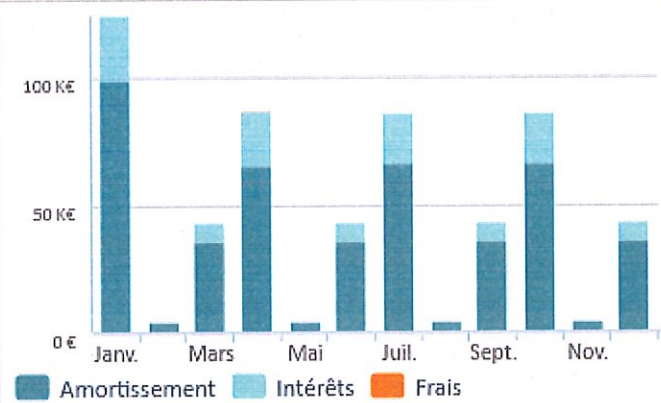
Les montants à inscrire au Budget Primitif 2026 seraient les suivants :

- Capital : 447 096.91 €
- Intérêts : 118 095.94 €

⚡ Echancier mensuel 2026

Mois	Amortissement	Intérêts	Frais	Dont swap
Janv.	98 489,38	25 514,77	0,00	0,00
Fev.	3 333,33	253,00	0,00	0,00
Mars	34 816,19	7 542,35	0,00	0,00
Avril	65 226,08	20 731,96	0,00	0,00
Mai	3 333,33	247,25	0,00	0,00
Juin	34 836,07	7 732,22	0,00	0,00
Juil.	65 296,56	20 462,38	0,00	0,00
Août	3 333,33	241,50	0,00	0,00
Sept.	34 856,01	7 584,91	0,00	0,00
Oct.	65 367,31	20 155,19	0,00	0,00
Nov.	3 333,33	235,75	0,00	0,00
Dec	34 875,99	7 394,66	0,00	0,00
	447 096,91	118 095,94	0,00	0,00

⚡ Echancier mensuel 2026



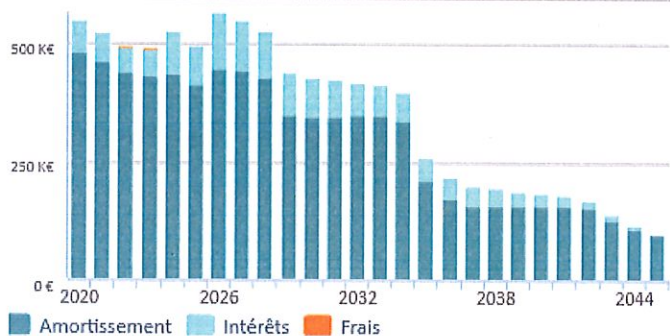
Ces montants tiennent compte des 3 emprunts souscrits en 2025, sans emprunt nouveau à prendre sur 2026

Les 2 emprunts à taux variable sont impactés d'une hausse modérée de l'Euribor 3 mois, à 2.25% (vs 2.00% ce jour) pour envisager une hausse de taux directeur de la BCE, même si ce n'est pas la tendance majoritaire.

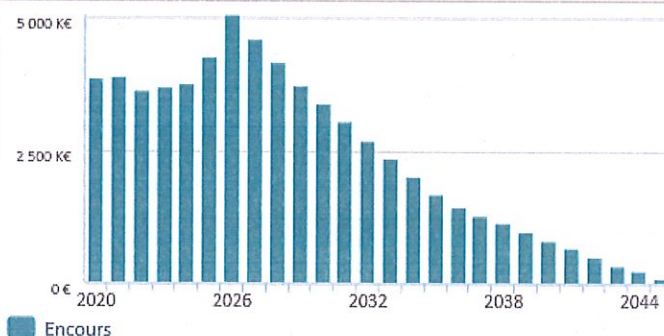
Synthèse de votre dette au 31/12/2025

EXTINCTION AU FIL DE L'EAU

Extinction Annuités



Extinction Encours



Année	Encours au 01/01/N	Amortissement	Intérêts	Frais	Annuité
2025	4 249 036,45	412 291,67	82 113,30	2 525,00	496 929,97
2026	5 036 744,78	447 096,91	118 095,94	0,00	565 192,85
2027	4 589 647,87	441 893,60	107 529,79	0,00	549 423,39
2028	4 147 754,27	428 390,76	97 813,22	0,00	526 203,98
2029	3 719 363,51	349 133,85	89 421,73	0,00	438 555,58
2030	3 370 229,66	344 790,95	83 116,79	0,00	427 907,74
2031	3 025 438,71	345 630,75	76 725,00	0,00	422 355,75
2032	2 679 807,96	346 481,23	70 365,85	0,00	416 847,08
2033	2 333 326,73	347 342,46	63 675,54	0,00	411 018,00
2034	1 985 984,27	338 603,28	56 980,61	0,00	395 583,89
2035	1 647 380,99	208 422,47	50 802,33	0,00	259 224,80
2036	1 438 958,52	170 833,52	45 624,43	0,00	216 457,95
2037	1 268 125,00	157 500,00	40 547,82	0,00	198 047,82
2038	1 110 625,00	157 500,00	35 481,33	0,00	192 981,33
2039	953 125,00	157 500,00	30 357,21	0,00	187 857,21
2040	795 625,00	157 500,00	25 251,21	0,00	182 751,21
2041	638 125,00	157 500,00	20 051,73	0,00	177 551,73
2042	480 625,00	151 250,00	14 900,89	0,00	166 150,89
2043	329 375,00	126 250,00	9 912,92	0,00	136 162,92
2044	203 125,00	107 500,00	5 724,53	0,00	113 224,53
2045	95 625,00	95 625,00	1 936,41	0,00	97 561,41

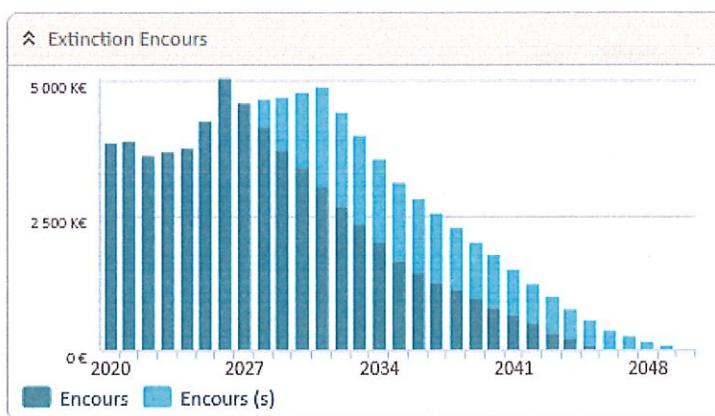
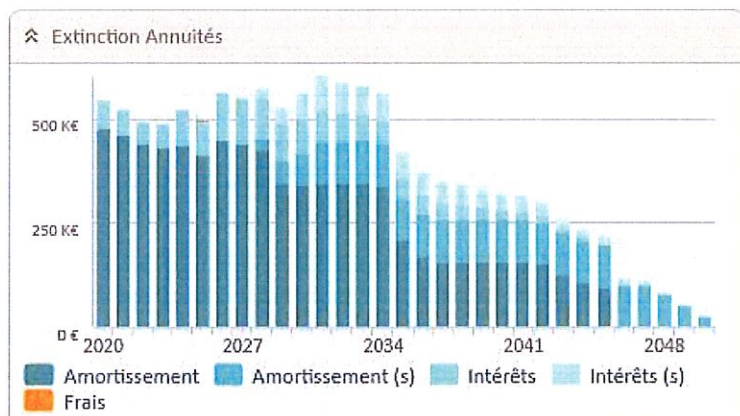
Synthèse de votre dette au 31/12/2025

EXTINCTION AVEC EMPRUNTS 2027/2030

Hypothèses d'emprunts comme suit :

Année	2027	2028	2029	2030
Taux	4.00%	4.20%	4.40%	4.50%

Emprunts de 500 000 €, à taux fixe, remboursement par capital annuel constant



Année	Encours au 01/01/N	Amortissement	Intérêts	Frais	Annuité
2025	4 249 036,45	412 291,67	82 113,30	2 525,00	496 929,97
2026	5 036 744,78	447 096,91	118 095,94	0,00	565 192,85
2027	4 589 647,87	441 893,60	107 529,79	0,00	549 423,39
2028	4 647 754,27	453 390,76	117 813,22	0,00	571 203,98
2029	4 694 363,51	399 133,85	129 421,73	0,00	528 555,58
2030	4 795 229,66	419 790,95	143 066,79	0,00	562 857,74
2031	4 875 438,71	445 630,75	156 025,00	0,00	601 655,75
2032	4 429 807,96	446 481,23	145 390,85	0,00	591 872,08
2033	3 983 326,73	447 342,46	134 425,54	0,00	581 768,00
2034	3 535 984,27	438 603,28	123 455,61	0,00	562 058,89
2035	3 097 380,99	308 422,47	113 002,33	0,00	421 424,80
2036	2 788 958,52	270 833,52	103 549,43	0,00	374 382,95
2037	2 518 125,00	257 500,00	94 197,82	0,00	351 697,82
2038	2 260 625,00	257 500,00	84 856,33	0,00	342 356,33
2039	2 003 125,00	257 500,00	75 457,21	0,00	332 957,21
2040	1 745 625,00	257 500,00	66 076,21	0,00	323 576,21
2041	1 488 125,00	257 500,00	56 601,73	0,00	314 101,73
2042	1 230 625,00	251 250,00	47 175,89	0,00	298 425,89
2043	979 375,00	226 250,00	37 912,92	0,00	264 162,92
2044	753 125,00	207 500,00	29 449,53	0,00	236 949,53
2045	545 625,00	195 625,00	21 386,41	0,00	217 011,41
2046	350 000,00	100 000,00	15 175,00	0,00	115 175,00
2047	250 000,00	100 000,00	10 900,00	0,00	110 900,00
2048	150 000,00	75 000,00	6 625,00	0,00	81 625,00
2049	75 000,00	50 000,00	3 350,00	0,00	53 350,00
2050	25 000,00	25 000,00	1 125,00	0,00	26 125,00

Synthèse de votre dette au 31/12/2025

La Ville rembourse un peu plus de 400 K€ de capital par an. C'est moins que la simulation d'emprunts futurs sur la période 2027/2030. De fait, la Ville se ré-endetterait avec ce programme d'emprunts.

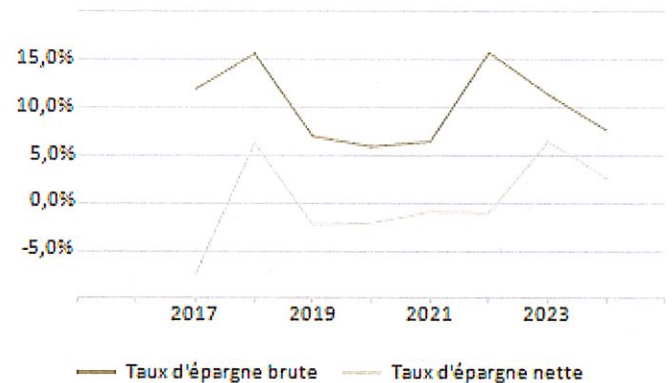
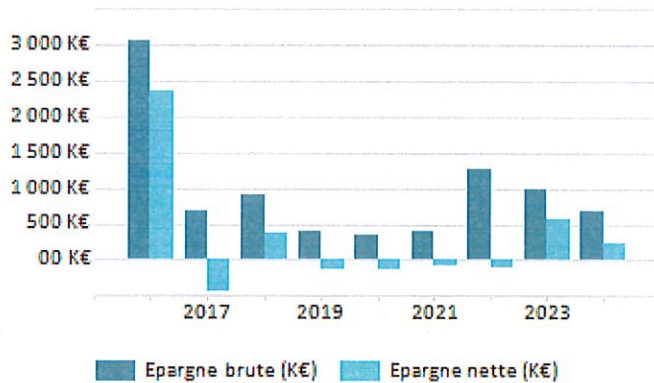
Par ailleurs, les annuités remonteraient autour de 600 K€, tout en profitant du creux d'annuité à partir de 2029.

⇒ Programme supportable si les épargnes se maintiennent

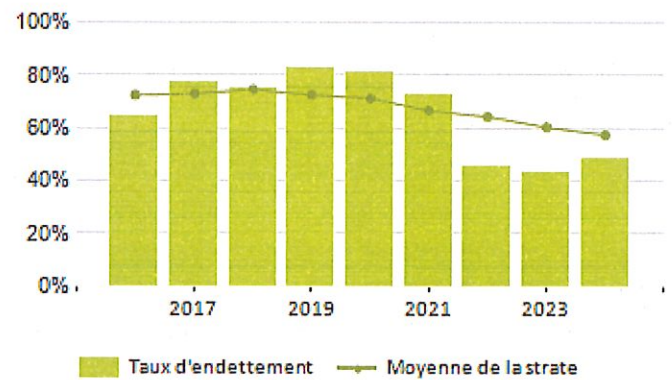
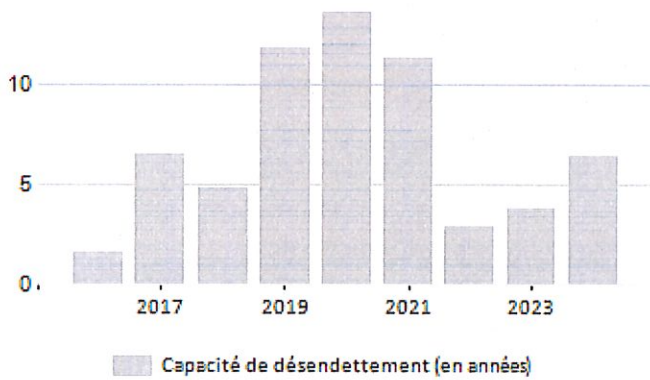
⇒ Les emprunts pourront aussi être souscrits sur une plus longue durée pour baisser l'annuité, avec prudence cependant sur le coût total

RATIOS FINANCIERS

VOS ÉPARGNES



CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT ET TAUX D'ENDETTEMENT

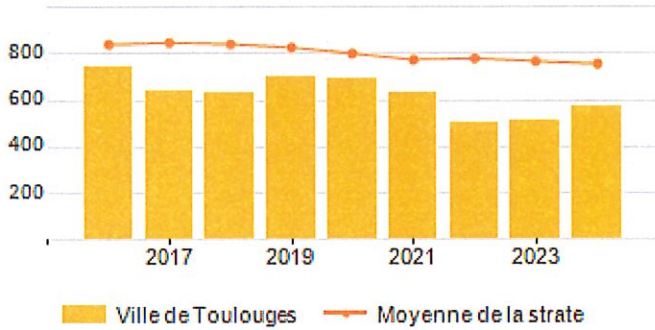


Année 31/12/N	Epargne brute	Epargne nette	Taux d'épargne brute	Taux d'épargne nette	Capacité de désendettement (en années)	Taux d'endettement	Encours
2016	3 070 K€	2 346 K€			1,6	63,9%	4 994 K€
2017	672 K€	-422 K€	11,9%	-7,5%	6,5	76,9%	4 367 K€
2018	906 K€	365 K€	15,6%	6,3%	4,8	74,5%	4 330 K€
2019	406 K€	-132 K€	7,0%	-2,3%	11,8	82,3%	4 799 K€
2020	354 K€	-126 K€	5,9%	-2,1%	13,7	80,6%	4 837 K€
2021	402 K€	-59 K€	6,4%	-0,9%	11,3	72,5%	4 538 K€
2022	1 283 K€	-85 K€	15,7%	-1,0%	2,9	45,1%	3 673 K€
2023	993 K€	563 K€	11,4%	6,5%	3,8	42,9%	3 744 K€
2024	670 K€	236 K€	7,6%	2,7%	6,4	48,5%	4 257 K€

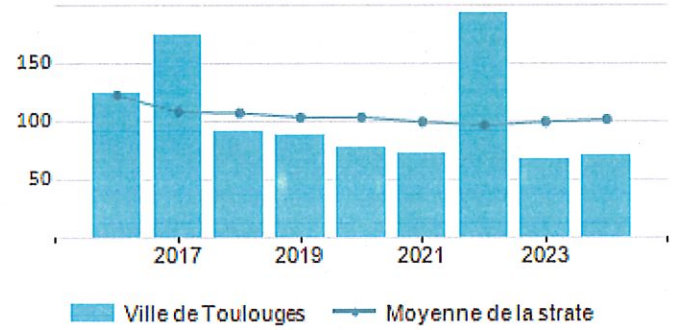
Synthèse de votre dette au 31/12/2025

ENCOURS ET ANNUITÉ PAR HABITANT

Encours / Habitant



Annuité / Habitant



Année 31/12/N	Encours / habitant		Annuité / habitant		Population	Strate de référence
	Ville de Toulouse	Moyenne de la strate	Ville de Toulouse	Moyenne de la strate		
2016	747 €	842 €	125 €	123 €	6 686	5000 à 10000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)
2017	639 €	850 €	174 €	109 €	6 834	5000 à 10000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)
2018	634 €	843 €	91 €	108 €	6 829	5000 à 10000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)
2019	698 €	828 €	88 €	104 €	6 876	5000 à 10000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)
2020	691 €	802 €	78 €	104 €	7 000	5000 à 10000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)
2021	634 €	775 €	73 €	100 €	7 157	5000 à 10000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)
2022	502 €	780 €	194 €	97 €	7 316	5000 à 10000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)
2023	507 €	767 €	67 €	100 €	7 385	5000 à 10000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)
2024	570 €	755 €	71 €	102 €	7 469	5000 à 10000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)

Synthèse de votre dette au 31/12/2025

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2025

Numéro fiche	Banque	Date de signature	% affect.	Gissler	Périodicité capital	Index	Taux constaté	Durée résiduelle (en années)	Vie moyenne résiduelle	CRD (après éch.)
00020976803	Crédit Mutuel	02/10/2025	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,50	19,83	9,96	1 000 000,00
09099787	Banque Populaire	08/10/2025	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,24	19,92	10,04	50 000,00
09099795	Banque Populaire	08/10/2025	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,27	19,92	10,04	150 000,00
2008-2	Banque des Territoires	18/12/2008	100,00%	A1	Trimestrielle	E3M + 0.39	2,33	3,00	1,53	63 874,27
20181	La Banque Postale	04/05/2017	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	0,91	Terminé		0,00
20182	Crédit Agricole CIB	29/06/2018	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	0,53	8,99	4,62	300 008,00
20183	Crédit Mutuel	08/08/2018	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	1,45	8,83	4,55	312 920,11
20191	La Banque Postale	20/06/2019	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	1,01	8,50	4,25	337 118,15
20221	Crédit Mutuel	26/04/2022	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	0,95	16,75	8,50	418 750,00
20231	Arkéa Banque	09/05/2023	100,00%	A1	Trimestrielle	E3M + 1.02	3,04	17,75	9,00	443 750,00
20241	La Banque Postale	13/05/2024	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,54	19,50	9,75	938 125,00
20241-MOB	La Banque Postale	13/05/2024	100,00%	A1	Mensuelle	€STR + 1.25	3,45	Terminé		0,00
2027b	Sté de Fin. Local	18/11/2008	100,00%	A1	Trimestrielle	E3M + 0.24	3,57	Terminé		0,00
458535E	Caisse d'Epargne	21/10/2021	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	0,69	10,90	5,53	146 666,72
LBP2013	La Banque Postale	29/04/2013	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,55	2,50	1,25	91 666,83
MIN526726EUR	La Banque Postale	21/05/2019	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	1,08	9,00	4,50	308 333,41
MON278600EUR	La Banque Postale	12/12/2012	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	4,14	2,00	1,00	100 000,04
MON535518EUR	La Banque Postale	04/08/2020	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	0,99	9,67	4,99	240 026,03
MON536541EUR	La Banque Postale	06/11/2020	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	0,94	9,92	5,12	95 506,24
SIVOM 1	Caisse d'Epargne	01/12/2015	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	4,41	0,82	0,44	6 666,48
SIVOM 2	Caisse d'Epargne	01/12/2015	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,00	Terminé		0,00
SIVOM 3	Caisse d'Epargne	01/12/2015	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,95	2,48	1,36	33 333,50
Total général										5 036 744,78

Synthèse de votre dette au 31/12/2025

Lexique

Anticipations de marché (ou taux *forwards*) : projection mathématique de la courbe des taux à une date donnée. Il s'agit nullement de prévisions économiques.

Date observée : correspond à la date à laquelle votre dette est analysée.

Date d'observation : date du contexte dans lequel se situe votre analyse (potentiellement passé ou futur) qui prendra en compte les événements intervenus avant cette date

Exemple 1 : je veux savoir comment sera ma dette au 31/12/2026 (c'est la date observée) dans le contexte du 31/12/2026 (c'est la date d'observation).

Exemple 2 : je veux savoir comment aurait été ma dette au 31/12/2026 (c'est la date observée) dans le contexte du 31/12/2019 (c'est la date d'observation), c'est-à-dire au début du mandat.

Encours : somme des capitaux restant dus à une date donnée.

JJ EUR : l'€STR s'est substitué à l'EONIA depuis le 2 octobre 2019.

Marge moyenne: moyenne, pondérée par le capital restant dû des emprunts, de l'ensemble des marges obtenues par l'emprunteur.

Ratios financiers : les valeurs proviennent des comptes officiels tels que publiés par l'OFGL. Ces comptes sont repris sans retraitements. Pour les communes, les départements, les syndicats et les SDIS, il s'agit de données portant sur le Budget Principal seul. Pour les EPCI, il s'agit de données portant sur la consolidation des budgets. Les moyennes de strate ne sont pas disponibles pour tous les ratios ni toutes les catégories ou strates.

- Capacité de désendettement : encours 31/12/N / CAF brute
- Taux d'endettement : encours 31/12/N / produits de fonctionnement
- Taux d'épargne : épargne (brute ou nette)/recettes de fonctionnement

Taux actuariel : coût de l'emprunt à l'origine prenant en compte les commissions, la marge, la base de calcul et l'effet temps (assimilé au Taux effectif global ou TEG).

Taux actuariel résiduel ou TAR : taux actuariel sur la durée résiduelle de l'emprunt (transposé par pondération à l'encours global). Constitue un point de comparaison avec les taux de marché.

Taux moyen : illustration sous forme de taux du coût budgétaire de la dette (c/ 6 (66111, 627, 666, 668)) rapporté à l'encours de début d'exercice.

Vie moyenne : indicateur de comparaison des taux aux conditions de marché. La vie moyenne détermine la durée réelle de l'emprunt pour une somme donnée.

Remarques sur la méthode d'analyse :

Les données de la présente analyse reposent sur les mises à jour que vous nous avez fait parvenir. Nous envoyons toute modification qui n'aurait pas encore été intégrée. Si votre dette comporte des instruments de couverture, ils seront toujours pris en compte sauf mention contraire.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le



ID : 066-216602136-20260331-DELIB20260323-DE